

CEEAC

ECCAS

La Commission



LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET REGIONAL DE RENFORCEMENT DES SYSTEMES DE SURVEILLANCE DES MALADIES (REDISSE IV)

JUGEE SATISFAISANTE PAR LA BANQUE MONDIALE AVEC DES REALISATIONS REGIONALES ET NATIONALES SIGNIFICATIVES

La quatrième phase du Projet Régional de Renforcement des Systèmes de Surveillance des Maladies (REDISSE IV), mise en œuvre dans cinq Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) est jugée satisfaisante par la mission de la Banque Mondiale d'avril dernier, malgré le démarrage difficile dudit projet qui avait coïncidé avec la survenue de la pandémie de la COVID-19 en 2020.

Cette satisfaction est basée essentiellement sur la contribution significative dudit Projet au renforcement des systèmes de santé en Afrique Centrale, les progrès remarquables vers l'atteinte des objectifs de Développement durable du Projet et l'augmentation significative du taux de décaissement des fonds du projet.

REDISSE est un projet de la Banque Mondiale qui vise à renforcer la sécurité sanitaire selon l'Approche « Une Seule Santé ». Les trois premières phases du projet se sont déroulées dans dix (10) pays de l'Afrique de l'Ouest et en Mauritanie.

La quatrième phase est mise en œuvre dans cinq (5) pays de l'Afrique Centrale, notamment la République d'Angola, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Démocratique du Congo et la République du Tchad. La coordination régionale a été confiée à la Commission de la CEEAC, sous la supervision du Département de la Promotion du Genre, du Développement Humain et Social.

Le Projet REDISSE IV a été approuvée par le Conseil d'administration de la Banque mondiale le 1^{er} octobre 2019, pour un montant équivalent à **280 millions de dollars** américains et contribue au renforcement des systèmes régionaux de surveillance des maladies à potentiel épidémique humaine et animale et à répondre aux maladies en Afrique centrale. Il est entré en vigueur le 13 mars 2020, après la signature des accords de financement entre le Groupe de la Banque Mondiale et les pays bénéficiaires, ainsi que la Commission de la CEEAC.

Les unités de gestion du projet au niveau des pays et l'Unité de Coordination Régionale de Coordination et de Gestion ont été mises en place entre juillet et Septembre 2020.

Objectifs de développement du Projet REDISSE IV

Les objectifs de développement durable du REDISSE IV consister à (i) renforcer les capacités intersectorielles nationales et régionales en matière de surveillance collaborative des maladies et de préparation aux épidémies dans les pays participants et à (ii) fournir, en cas de crise ou d'urgence éligible, une riposte immédiate et efficace à ladite crise ou à l'urgence éligible.

Composantes du Projet REDISSE IV

La mise en œuvre des activités du Projet REDISSE IV s'articule sur quatre (4) composantes :

- 1) Renforcement du système de surveillance et des capacités des laboratoires pour détecter rapidement les épidémies
- 2) Renforcement des Capacités de planification et de gestion des urgences pour réagir rapidement aux épidémies
- 3) Développement des effectifs de santé publique
- 4) Renforcement des capacités institutionnelles, gestion des projets, coordination et plaidoyer

Lancement officiel et mise en place des organes de gouvernance du Projet

Le Projet REDISSE IV a été officiellement lancé à Kintelé en République du Congo le 14 octobre 2021. A cette occasion, le Comité Régional de Pilotage du Projet REDISSE IV a été constitué et ses membres ont été élus comme le prévoit les accords de financement entre la Commission de la CEEAC et la Banque Mondiale.

Le Comité Régional de Pilotage (CRP) est chargé de la gouvernance du projet et statue régulièrement pour donner des orientations pour garantir l'atteinte des Objectifs de Développement poursuivis dans tous les pays bénéficiaires et au niveau régional. Selon les textes statutaires, le CRP est composé des ministres des cinq Etats membres bénéficiaires dudit projet en charge des départements clés de l'Approche « Une Seule Santé » (santé humaine, santé animale et environnement), les représentants de la Commission de la CEEAC et la Banque Mondiale (en qualité de membre observateur).

Ce comité qui s'est régulièrement réuni depuis sa mise en place, a joué un rôle crucial dans l'atteinte des résultats actuels du Projet de par les orientations, les conseils et le suivi régulier des recommandations prises par ses membres ; ainsi que par le plaidoyer auprès de toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre des activités du Projet.



Membres du CRP, lors de la dernière réunion à Luanda/Angola, le 11/04/2024

Démarrage difficile du Projet REDISSE IV

Le Projet REDISSE IV a connu un démarrage lent, dû essentiellement à la coïncidence avec la survenue de la Pandémie de la COVID-19, la survenue des catastrophes naturelles (éruption volcanique en RDC), l'apparition des flambées épidémiques (Maladie à Virus Ebola en RDC.) et l'insécurité causée par le conflit armée en RDC et en RCA) etc.

Augmentation significative du taux de décaissement en 2023 et 2024

Malgré les débuts difficiles, l'accélération de la mise en œuvre des activités du projet a réellement commencé vers la fin de l'année 2022 avec l'augmentation globale du taux de décaissement qui a passé de 31% en début du mois de décembre 2022, à 39,1 % en avril 2023 (lors de la revue à mi-parcours du Projet) pour atteindre 65% fin mars 2024 comme relevé lors de la dernière réunion du Comité Régional de Pilotage.

Au 27 juin 2024 le décaissement global a atteint 75%, dont 72% pour REDISSE IV -CEEAC. Les projections estiment que le taux décaissement global avoisinerait 80% au 31 juillet 2024 ; soit à 10 mois de date de clôture définitive du projet.

L'augmentation du taux de décaissement s'est matérialisée dans tous les cinq (5) pays bénéficiaires du Projet et au niveau régional par l'accélération de la mise en œuvre des activités, à travers toutes les quatre (4) composantes du Projet, visant à renforcer le système de détection, de surveillance et de riposte contre les épidémies suivant l'approche « Une Seule Santé ».

Principales réalisations au niveau des pays bénéficiaires

Au niveau des pays bénéficiaires, le Projet REDISSE IV a contribué grandement à la résilience des systèmes de santé par la réhabilitation et l'équipement des hôpitaux ; la construction, la réhabilitation et l'équipement des laboratoires ; la formation du personnel de santé dans tous les niveaux ; la réhabilitation et l'équipement des Centres d'Urgence des Santé Publiques (COUSP) ; la réhabilitation et l'équipement des Points d'Entrées dans les districts frontaliers ; élaboration de certains documents stratégiques et de gouvernance (comme la Stratégie de surveillance basée sur les événements, le guide de Surveillance Intégrée des Maladies et Réponse (SIMR), élaboration des plans nationaux de sécurité sanitaire, etc.) ; contribution à la mise en œuvre du Plan de contingence COVID 19 ; etc.

REDISSE IV - RDC : Réhabilitation et l'équipement du Laboratoire National de Santé Publique de Bunia



REDISSE IV – Congo : Construction de laboratoire de niveau P2 à Pointe Noire



Principales réalisations au niveau régional

Parmi les principales réalisations au niveau régional (CEEAC-REDISSE IV) figurent l'élaboration des textes et le démarrage de l'Organisation de la Santé en Afrique Centrale (OSAC) ; l'élaboration des trois stratégies sanitaires régionales pour les onze (11) pays membres de la CEEAC (surveillance transfrontière, préparation et gestion des urgences et Une seule santé) ; la préparation et validation des textes statutaires et outils de la plateforme régionale « Une Seule Santé » ; l'organisation et la réalisation des évaluations externes conjointes dans les cinq pays bénéficiaires dudit Projet ; la cartographie et évaluation des capacités réseaux de laboratoires ; l'élaboration et la validation des plans de renforcement des capacités des réseaux de laboratoires ; la formation de 20 épidémiologistes de terrains de niveau intermédiaire ; la traduction des outils de sensibilisation sur les zoonoses en langues locales (Congo/RCA) ; l'élaboration des procédures standards et autres outils pour les activités de préparation et ripostes aux urgences de santé ; traduction des outils de communication et de sensibilisation sur les zoonoses ; la mise en place d'une plateforme de partage d'information en temps réel en matière de surveillance des maladies à potentiels épidémiques dans la perspective de mise en place d'un système d'alerte précoce en Afrique Centrale, etc.



Photo de famille lors de l'atelier régional sur renforcement de la surveillance transfrontalière collaborative des maladies à potentiel épidémique, en vue de l'accélération de la mise en place d'un système d'alerte précoce dans l'espace CEEAC

- Kintélé/Congo, le 28/06/2024 -

Le Projet REDISSE IV est un projet phare de la Banque mondiale en matière de santé en Afrique Centrale. Il apporte un appui crucial pour le renforcement des systèmes de surveillance des maladies, non seulement dans les pays bénéficiaires, mais aussi au niveau de tout l'espace CEEAC.

Etant donné que le projet entre dans sa phase de clôture (31/7/2024 en République du Congo et en République du Tchad ; 31/05/2025 pour la République d'Angola, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo et la Coordination Régional au niveau de la CEEAC), une mobilisation d'autres financements pour la pérennisation des acquis et pour l'opérationnalisation de l'Organisation de la Santé en Afrique Centrale (OSAC) est nécessaire pour capitaliser les réalisations faites dans le cadre de ce Projet.

Avec l'appui des partenaires de la quadripartite (OMS, OMSA, FAO, UNEP) d'une part ; ainsi que celui de la Banque Mondiale et d'Africa CDC d'autre part ; la Commission de la CEEAC compte énormément sur les Fonds Pandémiques pour lesquels la Commission a soumis une proposition régionale pour continuer à renforcer le dispositif régional en matière de renforcement des capacités du Règlement Sanitaire international 2005 (RSI) dans l'espace CEEAC.